

Les Brèves Félines

République Française - Département de la Loire - Mairie de Saint Marcel de Félines

☎ 04-77-63-23-35 / saintmarceldefelines@orange.fr
www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 42 – 3ème trimestre 2018

NUMERO 42

SEPTEMBRE 2018

EDITO



Ce début d'été aura été marqué par l'ouverture de la 2X2 voies. L'achèvement de ce chantier est un soulagement pour de nombreux riverains et pour la commune qui voit disparaître le point noir de la Revoute où tant d'accidents sont survenus.

Je profite de ces quelques lignes pour saluer le travail et l'investissement des élus dans le suivi d'un chantier qui nous aura mobilisé durant presque cinq années.

La rentrée qui s'approche sera l'occasion pour les félineois de participer à la fête du village du samedi 08 septembre. Je tiens à remercier le comité des fêtes qui a accepté d'accompagner et d'épauler une équipe de « novices » qui souhaitait proposer cette manifestation. L'occasion pour ces derniers de s'essayer à la mise en œuvre d'un projet festif tout en bénéficiant de l'expérience et de l'appui de l'équipe.

Une journée conviviale, autour des commerçants du marché hebdomadaire, qui propose à chacune et chacun de présenter un talent, une passion, un savoir-faire amateur ou professionnel ou de mettre à l'honneur une association du village. Nous investirons, si la météo est favorable, la cour intérieure de l'ancien foyer au cœur du village, un lieu insolite à découvrir; dans le cas contraire, nous nous retrouverons à la salle du temps libre. La jeunesse profitera également de la bienveillance du comité puisque une tournée de brioches sera réalisée par le "Club Ado" le mercredi 05 septembre dans le bourg et le vendredi précédent la fête par "La fougue Félineoise" dans les hameaux du village. L'intégralité des bénéficiaires profitera à leurs projets de sorties et voyages.

La date du « **Café Histoire du village** » est modifiée et se déroulera le vendredi 26 octobre, rendez-vous « Chez Céline ». Je vous rappelle que l'objet de ce temps d'échange sera « les commerces et artisans du village » (n'oubliez pas d'apporter photos et archives personnelles).

Plusieurs chantiers vont débiter au cours de ce dernier trimestre. Les premières modifications de sécurisation de la circulation du centre bourg doivent intervenir prochainement (nous attendons la validation des services du département).

Concernant l'aménagement de la future cantine et la restructuration du groupe scolaire, nous finalisons les projets avec l'architecte.

Pour terminer, je souhaite réaffirmer notre volonté d'écoute à l'égard de tous les félineois. Aussi, chacun est légitime pour nous solliciter, nous suggérer des idées puisque nous n'avons pas le monopole de l'inventivité. Les échanges d'idées sont toujours utiles à condition qu'ils soient courtois et les interlocuteurs identifiés.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente rentrée.

Le maire,
Frédéric Lafougère

Vie communale

DEFIBRILLATEURS

La commune s'est dotée de deux défibrillateurs. Le premier a été installé par les agents techniques à l'entrée de la salle de la Maison du Temps Libre et le deuxième sera prochainement posé à l'intérieur du local du football.

Une démonstration sera organisée le 2 octobre à 20h par les pompiers de St Just la Pendue pour l'utilisation de cet appareil. Les félineois intéressés pourront y participer.



DES BARBECUES EN LIBRE SERVICE A L'ETANG



Le projet barbecue a vu le jour. Les barbecues ont été installés par les agents communaux et inaugurés par les enfants du conseil municipal des enfants début juillet en présence des parents, des enfants, des élus, des agents communaux et des félinois. Ils sont installés à l'étang. Pour leur bon fonctionnement, les enfants ont rédigé un règlement intérieur qui est affiché à proximité. N'hésitez pas à les utiliser!

Avec cette installation, les enfants espèrent que félinois et visiteurs pourront passer d'agréables moments au sein du village.

Pour la dernière partie de leur mandat (fin du mandat en décembre), les enfants vont travailler à la plantation de la 2ème partie du verger communal.

DEUX JEUNES EN RENFORT AU SERVICE TECHNIQUE DURANT L'ETE



Deux contrats de trois semaines ont été signés avec Thomas LAFAY et Cédric BURNICHON.

Ils ont participé aux travaux d'été effectués par l'équipe technique. La mairie envisage de reconduire cette expérience.



Les horaires de la brigade de Balbigny sont modifiés depuis le 16 mai 2018.

Les horaires d'ouverture sont les suivants:

- ⇒ Du lundi au mercredi et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- ⇒ Le jeudi de 14h à 18h
- ⇒ Le vendredi de 8h à 12h
- ⇒ Le dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

Nous vous rappelons que le brûlage des végétaux est strictement interdit pour tous les particuliers. Cette interdiction est établie par l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD). En terme de sanctions, le non-respect du RSD par brûlage à l'air libre peut engendrer une amende de 450€ et de 750€ pour l'incinération de végétaux sur pied (écobuage).

ARRIVEE DE DEUX JEUNES FILLES EUROPEENNES



Dès le 1er septembre, notre commune va accueillir deux jeunes filles, Anja Osinger (autrichienne), Khadija DAMADAYEVA (d'Azerbaïdjan) dans le cadre de leur service volontaire européen.

Cet accueil est motivé par l'objectif de permettre à nos jeunes félois de se sensibiliser à l'apprentissage d'une langue étrangère (l'anglais) et de découvrir d'autres cultures.

Anja et Khadija vont intervenir et partager du temps avec les enfants de l'école dans des temps de la vie quotidienne (cantine, sport, récréation), mais également dans d'autres lieux : crèche, groupes ados...

Elles pourront aussi être présentes sur d'autres temps avec les habitants de notre village (associations, événements).

Les services volontaires européens sont des contrats qui permettent à des jeunes de vivre une expérience de mobilité et d'engagement dans un autre pays. Il permet de découvrir une autre culture, et d'acquérir des compétences professionnelles.

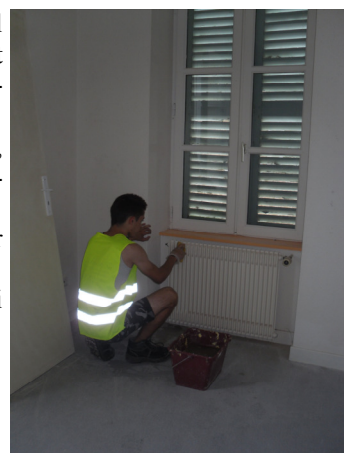
Anja et Khadija sont donc étudiantes, elles parlent couramment anglais et vien-

nent passer cette année scolaire avec nous !

Nous bénéficions d'une subvention européenne pour toutes les modalités de leur vie quotidienne (hébergement, rémunération, alimentation).

Elles seront logées dans l'appartement au-dessus de la mairie qui a été rafraîchi pendant l'été par les agents communaux.

Bienvenue à elles!



COMPTEURS LINKY



J'ai été sollicité concernant l'installation des nouveaux compteurs électriques.

Si certaines polémiques accompagnent le déploiement de ces derniers, je n'ai ni compétence juridique ou technique pour me prononcer à ce sujet.

Cependant, je me dois de vous informer d'éléments factuels et réglementaires qui m'apparaissent importants.

Tout d'abord, il n'y aura pas d'installations dans le village avant juin 2020 et vous serez préalablement informés par courrier.

Aussi, tout démarchage à domicile au sujet de ces compteurs relèverait d'une tentative d'arnaque. Je vous invite à contacter la gendarmerie et à le signaler en mairie.

La pose de ces nouveaux compteurs sera totalement gratuite.

Ensuite, si votre compteur est situé à l'intérieur de votre domicile, les agents ENEDIS ne peuvent pas vous forcer à les laisser entrer pour effectuer les travaux. Cette disposition légale ne peut être discutée. Il faut savoir que si vous refusez l'intervention des techniciens et conservez votre ancien compteur, le relevé de consommation sera facturé.

Attention : lorsque votre compteur est situé à l'extérieur et est accessible, l'intervention s'effectuera sans préavis.

Le maire, Frédéric Lafougère



CHANGEMENT DE FREQUENCES DE LA TNT LE 11 SEPTEMBRE 2018

Les personnes recevant la télévision par antenne râteau devront procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT à partir du 11 septembre 2018.

Ces travaux sur le réseau de la télévision s'inscrivent dans le cadre de la libération des fréquences hertziennes pour favoriser le déploiement du très haut débit mobile.

Plus d'informations sur www.recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818.



Election des membres de la chambre d'agriculture

La date limite de vote aux élections des membres de la chambre d'agriculture est fixée au 31 janvier 2019. Le mandat des membres est de 6 ans. Les demandes d'inscriptions doivent être adressées à la Commission d'établissement des listes électorales.

Plus d'informations sur le site:

<https://extranet-loire.chambres-agriculture.fr>

RAPPEL: tarifs de la garderie, études surveillées et cantine

- * La rentrée scolaire aura lieu le lundi 3 septembre.
- Lors du dernier conseil municipal du 30 juillet, les tarifs de la **garderie périscolaire** ont été délibérés au prix d'**1€30 de l'heure. Toute 1/2 heure entamée sera due.**
- * Le service "**Etudes surveillées**" est reconduit pour cette nouvelle année scolaire à raison de 3 sessions d'une heure par semaine assurée par l'équipe enseignante. Le tarif est fixé à **1€85 par heure et par enfant.**
- * Le tarif de la cantine est de 3€45 pour les enfants. Il est rappelé qu'il est appliqué une majoration de 50% du prix du repas soit 5€17 le repas, pour les enfants non-inscrits selon les modalités précisées dans le règlement de fonctionnement de la cantine.



Nous souhaitons féliciter les félinois et félinaises qui ont obtenu leur diplômes.

Un satisfecit pour Océane Bissuel qui décroche le bac en série scientifique avec une mention très bien.

Bravo à toutes et à tous.

REUNION PUBLIQUE « SECURITE »

Une réunion publique aura lieu le **mardi 2 octobre à 20h** à la salle du temps libre sur le thème de la sécurité.

À cette occasion, le plan de sauvegarde communal sera présenté et expliqué. Une présentation du fonctionnement des défibrillateurs sera également proposée.

L'ensemble de la population felinoise est invitée à y participer.

RETOUR SUR LA FETE DE LA 2X2 VOIES

Elle s'est déroulée le 09 juin.

Environ 400 personnes présentes sur la journée (marcheurs, coureurs, cyclistes...) ont pu emprunter à leur guise l'asphalte. Des navettes bus ont permis aux visiteurs d'avoir des explications sur le chantier.

La restauration et la buvette ont bien fonctionné, le bénéfice sera partagé entre trois associations (le chemin de Lola, les nez rouge et ELA). Merci à tous les bénévoles des trois communes.



OUVERTURE DE LA 2X2 VOIES

L'inauguration de l'ouverture de la 2X2 voies a eu lieu le jeudi 05 juillet en présence du préfet de région.

Le vendredi 06 juillet la route a été ouverte à la circulation

Des travaux d'aménagement sont encore en cours.



NOUVEAU

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page facebook: Commune de Saint Marcel de Félines.

N'hésitez pas à « liker » et partager la page!



Vous souhaitez suivre les actualités et les manifestations de votre commune...

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante:
saintmarceldefelines@orange.fr,
par téléphone au
04 77 63 23 35 ou venir en mairie.

FIBRE OPTIQUE

THD 42
Réseau fibre optique d'initiative publique

Les travaux THD (très haut débit) ont pris un peu de retard par rapport au planning initial. Les études viennent de se terminer. Une armoire, placée sur le mur du local communal, a été installée, d'où partiront les connexions afin d'alimenter le réseau. Dès septembre, l'activité reprendra, l'entreprise Potain TP est chargée du chantier.



MAILLAGE EAU POTABLE A LA REVOÛTE



Les travaux sont terminés. La réception de chantier a eu lieu le 02 juillet avec la présence du président du Gantet M. Guy Fabre, M. Faure maître d'œuvre, l'entreprise Chavany et les représentants de la SAUR.

LES 48H DE LA CREATION!

Dans le cadre du concours des 48h de la création, une équipe, composée de résidents du foyer d'hébergement, de résidents de la MAPA, et d'autres villageois s'est réunie trois fois pour préparer un costume à 2 arbres ! En attendant couturiers(es) et bricoleurs s'activent. Vous découvrirez cette création le 21 septembre! Samedi 22 septembre, un pot à cette occasion aura lieu à 10h devant la mairie.



TRAVAUX SUR LA RD5 et LA RD83



L'entreprise POTAIN effectue des travaux de pose de réseaux de télécommunication en souterrain sur la RD5 - Route de Morillon et la RD83 aux lieux-dits les Charmeaux, La Varenne, Creonnet et Rue des Vignes. Les travaux pour le compte du SIEL ont débuté le 23 juillet et ce pour une durée de 2,5 mois.

La circulation est alternée par des feux tricolores et interdiction de stationner (sauf riverains) entre 8h et 18h sauf les week-ends et jours fériés.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque réouvre ses portes le 1er septembre.

Petit rappel: le premier samedi de chaque mois, la bibliothèque se déplace à la MAPA et n'est donc pas ouverte au public.



Tous les deuxième samedis du mois a lieu le racontapris pour les enfants à partir de 2 ans à la bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte gratuitement à tous, petits et grands; grands choix de livres et possibilité de commander des titres de votre choix.

La bibliothèque est ouverte le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h à 11h30.

Accueil ado à Saint Marcel:

ouvert aux 11-15 ans.

Renseignements auprès de Candice Malavieille à la MJC de Bussièeres au 04 77 27 39 60.

Vie associative

LA FOGUE FELINOISE



La junior association, la fogue féline est partie en voyage au futuroscope du 7 au 9 août!

Sensations fortes, et pleins de bons moments passés ensemble!

GROTTE DE FELINES

Le mercredi 15 Août avec le soleil, belle célébration à la grotte de Félines où plus de 200 personnes sont venus se recueillir. Jade et Gaëlle ont reçu le sacrement du baptême.

Les bénévoles ont été remerciés pour l'entretien de ce lieu.



8

CLASSES EN 8

Les classes en 8 auront lieu le samedi 6 octobre à partir de 15h par la photo de groupe place de l'église suivie du défilé à 16h et du vin d'honneur à 17h30 puis repas et soirée dansante. Merci de se manifester en mairie pour participer.

FOOTBALL

L'USNFG foot redémarre une nouvelle saison et c'est la reprise pour les joueurs et dirigeants.

Les entraînements sont les vendredis à 19h30 à Neulise.

Le match en coupe de France aura lieu le 26 août à St Denis de Cabane et en championnat le 9 septembre à Neulise. Le match de la 2 sera à 13h00 et celui de la 1 à 15h00. Pour plus de renseignements, contactez : Anthony Balmont au 0688957859.

L'USNFG cherche joueurs et bénévoles.



CINE CLUB: Planning 2018/2019

Devant une fréquentation en hausse, nous poursuivons la proposition de Ciné-club Félineois pour cette rentrée 2018-2019.

Nous vous donnons toujours rendez-vous dans l'enceinte du château, les derniers vendredis des mois impairs (*sauf en octobre*).

Voici donc le programme envisagé :

SUITE DU CYCLE « COMEDIES CULTES AMERICAINES »

Vendredi 28 septembre au Théâtre de Verdure, si la météo le permet :

« Retour vers le futur » de Robert Zemeckis / 20h30 / à partir de 7 ans

Vendredi 23 novembre :

« Fargo » des frères Cohen / 20h30 / à partir de 13 ans

Vendredi 28 décembre - Séance de Noël spéciale, « famille » en après-midi :

« Vice Versa » de Pete Docter / 15h / à partir de 5 ans

CYCLE « COUPS DE COEUR SURPRISE »

Vendredi 25 janvier :

« La Leçon de Piano » de Jane Campion / 20h30 / à partir de 15 ans

Vendredi 29 mars :

« Youth » de Paolo Sorrentino / 20h30 / à partir de 15 ans

Vendredi 24 mai au Théâtre de Verdure, si la météo le permet: Film à déterminer

Vendredi 26 juillet : Séance estivale et familiale (à partir de 7 ans), au Théâtre de Verdure !

Film à déterminer

Le prix d'entrée est maintenu à 5 euros.

Nous vous rappelons qu'un service de garderie au sein du château est envisageable les soirs de projection (*sous-réserve de 3 réservations d'enfants minimum*). Pour cela, il est **INDISPENSABLE** que vous contactiez Amandine (*accueil château*) au 04 77 63 54 98 au moins 1 semaine avant la date de projection pour réserver vos places (*pour le ciné-club ET pour la garderie*).

Toutes ces séances vous seront rappelées dans les Brèves Félineoises.

Nous vous attendons nombreux pour de belles émotions de cinéma !

Bonne fin d'été à tous et au 28 septembre !

Olivier, Laury et « Les amis du château »

Contact :

Téléphone au 04.77.63.54.98 ou par mail chateaumarcel@wanadoo.fr

Le Comité des fêtes vous invite

FETE AU VILLAGE

La félineoise

Marché de producteurs locaux



Barbecue collectif



Talents félineois



Samedi 8 septembre à partir de 16h sur la place du village

Venez déguster les produits de nos producteurs en composant votre menu sur place !

Buvette - Desserts vendus par les classes An 8
Jeux en bois gratuits pour les enfants

Vous avez une passion, un hobby, vous faites partie d'une association, vous êtes artisan, venez exposer et partager vos talents !

Vous souhaitez exposer, vous avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas : comitefelinois@gmail.com

GYMNASTIQUE

Les cours de gym se sont terminés le 02 juillet.

Le repas de fin d'année a eu lieu le 05 juillet à l'auberge le Ginkgo
Les cours dispensés par Laurence Guillot reprendront le lundi 03 septembre à 19h salle du temps libre, le 1^{er} cours est gratuit, venez nous rejoindre.

Pour tous renseignements, contactez Mme Chantale GONDRAZ au 06.26.44.47.00.



TELETHON

L'association Téléthous vous propose une première réunion de préparation le vendredi 21 septembre à 20h salle de réunion de la mairie.

Cette année, la thématique nationale sera le 60^e anniversaire de la création de l'AFM.

Le téléthon aura lieu à St Marcel le vendredi 30 novembre. Venez nombreux!!!



LES PAS PRESSES

La randonnée pédestre : une activité conviviale qui vous aide à rester en bonne santé !...

Deux bonnes raisons pour adhérer aux "Pas Pressés"

Malgré les années qui passent, le groupe reste toujours aussi actif et dynamique... Avec encore 198 adhérents cette saison, il reste le second club fédéré sur les 73 de La Loire en termes de licenciés ; une belle performance qui fait honneur à notre village.

En ce qui concerne les activités proposées, les "Pas Pressés" font preuve d'imagination en permettant à chacun de pratiquer la randonnée selon ses goûts et sa condition physique :

Marches du mercredi sous la conduite de Julien et Jeannine, les 2^e et 4^e mercredis du mois ;

"Marche et patrimoine" du samedi : 4 fois par an avec Jean-Louis ;

Marche nordique : tous les samedis matin et mardi après-midi, avec Patrick et Laurent ;

Week-end de Pentecôte : 3 jours de randonnées avec Bernard et M-Claude ;

Voyage de 2 jours fin août concocté par Pierrot et M-Claire ;

Sortie montagne et nuit en refuge : une nouveauté qui remporte un franc succès avec Patrick.

Une section rando-santé ou rando-douce verra peut-être le jour en 2019.

A cela s'ajoutent les journées débroussaillage, celles de "mon chemin j'y tiens!, je l'entretiens !...",

les aides d'autres associations du village (fête des plantes, Téléthous...), l'opération Loire propre... sans oublier les multiples réunions. La marche du 1^{er} mai : cette manifestation emblématique qui permet de faire découvrir notre beau village à des milliers de randonneurs est, grâce à une météo plus clémente cette année, à nouveau la marche la plus populaire de la région Auvergne/Rhône-Alpes ; seule ombre au tableau, le renouvellement toujours attendu des bénévoles qui fatiguent !

Alors, si la randonnée pédestre et l'appartenance à un groupe familial vous séduit, rejoignez les "Pas Pressés", et n'hésitez pas à assister à leur AG qui aura lieu le samedi 29 septembre à 19 h salle du Temps libre.



Une sortie à la montagne

SCENE POUR TOUS



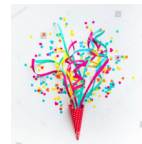
Scène Pour Tous reprendra ses répétitions le mercredi 29 août à 20h à la salle du temps libre. Si vous souhaitez vous essayer au théâtre, vous êtes les bienvenus! Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 20h à 22h à la salle du temps libre. Deux représentations La Fosse et Cie auront lieu le samedi 8 septembre à 15h à la MAPA Chantepierre et le samedi 15 septembre à 20h au théâtre de verdure

au château (pensez à apporter un coussin et une petite laine).

FÊTE DES PLANTES
1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^e - 7^e - 8^e - 9^e - 10^e - 11^e - 12^e - 13^e - 14^e - 15^e - 16^e - 17^e - 18^e - 19^e - 20^e - 21^e - 22^e - 23^e - 24^e - 25^e - 26^e - 27^e - 28^e - 29^e - 30^e - 31^e - 1^{er} - 2^e - 3^e - 4^e - 5^e - 6^{e</}

SEPTEMBRE:

- Mercredi 5 septembre : Reprise club Détente et Loisirs
- Samedi 8 septembre: Fête au village
- Samedi 8 septembre: Représentation théâtrale « Scène Pour Tous » à la MAPA Chantepierre à 15h
- Samedi 8 septembre: Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Mercredi 12 septembre : Reprise marche des « Pas Pressés »
- Samedi 15 septembre : Concours de pétanque à 14h, Boule du Morillon
- Samedi 15 septembre: Représentation théâtrale « Scène Pour Tous » au théâtre de verdure du château à 20h
- Jeudi 27 septembre : Assemblée Générale du Sou des Ecoles à 20h en mairie
- Vendredi 21 septembre: Réunion Téléthon à 20h à la mairie
- Vendredi 28 septembre : Cinéclub à 20h30 au château, Les amis du Château de St Marcel.
- Samedi 29 septembre : Assemblée Générale des « Pas Pressés » à 19h - Maison du Temps Libre



OCTOBRE:

- Samedi 2 octobre: Réunion publique « sécurité » à 20h - Maison du Temps Libre
- Samedi 6 octobre: Classes en 8 -Maison du Temps Libre
- Samedi 6 octobre: Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 13 octobre: Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 13 et dimanche 14: Fête des plantes, Château
- Dimanche 21: Semaine bleue: après-midi jeux à la MAPA Chantepierre



NOVEMBRE:

- Samedi 3 novembre: Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 10 novembre: Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 11 novembre: Commémoration fin de la guerre 1914-1918 à 11h
- Mercredi 14 novembre: Repas du CCAS
- Vendredi 23 novembre: Don du sang à St Just la Pendue de 16h à 19h
- Vendredi 23 novembre: Cinéclub à 20h30 au château, Les amis du Château de St Marcel
- Vendredi 30 novembre: Téléthon - Maison du Temps Libre



DECEMBRE:

- Samedi 1 décembre: Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 8 décembre: Illumination de la Grotte de Félines, 18h
- Samedi 8 décembre: Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 9 décembre: Repas de fin d'année, club Détente et Loisirs 12h- Maison du Temps Libre
- Samedi 15 décembre: Noël de l'école, 18h30, Maison du Temps Libre
- Vendredi 28 décembre: Cinéclub « spéciale familles » à 15h au château, Les amis du Château de St Marcel

